

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 25 septembre 2020

Délibération CA_20200925_005

Marché de maintenance et de modernisation du système d'information opérationnel du SDIS 36 : avenant n°2 au marché

VOTE : adopté à l'unanimité

5 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics;

VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le marché n°2019-05-15 passé avec l'entreprise SYSTEL ;

Vu le projet d'avenant n° 2 au marché ;

Considérant la nécessité d'ajouter un prix au bordereau des prix unitaires de ce marché ;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°2, ci-annexé, au marché n°2019-05-15 relatif à la maintenance et la modernisation du système d'information opérationnel du SDIS 36 passé avec l'entreprise SYSTEL, est approuvé et monsieur le président est autorisé à le signer.

DESCOUT Serge